

**ANNONCES NOUVELLES**

**Profitez-en**  
 Merchandises Sèches Sacrifiées.  
 Il est entendu qu'à partir de  
**LUNDI, LE 30 MAI**  
 jusqu'au 1er août courant, nous vendrons à 30 pour cent au-dessous du prix coûtant, au magasin de

**M. D. CLAIROUX,**  
 No 61 Rue Brewery, Hull.  
**\$10,000.00**

valant de marchandises sèches de toutes sortes et de première qualité.  
 N'oubliez pas que nous vendrons pour argent comptant seulement, et c'est pour cette raison que nous vendrons à de si grands sacrifices.

Une visite vous convaincra des prix.

N'oubliez pas la place au magasin de  
**M. D. CLAIROUX,**  
 No. 61 Rue Brewery, Hull.

VFANT D'ETRE RECUES  
**10,000**  
 ROULEAUX DE TAPISSERIES  
 De tous genres et de tous prix.

**G. PHILIBERT**  
 PEINTRE.  
 208 RUE DALHOUSIE, OTTAWA.

**Montres, Chaines, Colliers Etc.,**

**VENDUS AUX CONDITIONS TRES FACILES DE \$1. par semaine**

**Chevrier Freres,**  
 544, RUE SUSSEX.

**Montres d'or pour dames, reveil matins cadres, miroirs, etc.,**

vendus à la semaine par

**CHEVRIER FRERES**

N. B. Vous aurez la visite de notre agent avec des échantillons.

**ON DEMANDÉ**—Une jeune fille pour faire la couture dans une famille particulière. S'adresser au No 204 rue Daly.

**ON DEMANDÉ**—Un bon commis d'expérience, parlant l'anglais et le français, chez M. D. Claioux, 61, rue Brewery, Hull. 27 mai—6in.

**ON DEMANDÉ**—Une bonne cuisinière, s'adresser au No 11, rue Nepean, près de l'école Normale. 3in



**Soumissions pour l'obtention d'une licence** pour la coupe de bois sur les terres de la Puissance, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des soumissions cachetées s'adressent au sous-secrétaire et marquées : " Soumissions pour limite de bois " seront reçues à ce bureau jusqu'à Lundi, le 5 juillet prochain, pour une limite à bois de deux milles carrés, située sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, près de la gare de Palliser, dans la Province de la Colombie Anglaise.

Des plans montrant la position approximative de cette limite, en même temps que les conditions par lesquelles elle sera l'icenciée, peuvent être obtenus à ce Département, ou au Bureau des Terres de la Couronne à Winnipeg, Calgary, Territoire du Nord-Ouest et à New-Westminster, Colombie Anglaise.

A. M. BU GESS  
 Député Ministre de l'Intérieur.

**CERCLE LAFONTAINE**

**Brillante Démonstration**

Telle qu'annoncée, l'assemblée du Cercle Lafontaine a eu lieu, hier soir. Une foule considérable était venue entendre les orateurs éminents qui avaient promis d'adresser la parole.

Au nombre des personnes présentes nous avons remarqué MM. C. H. Mackintosh, M. P., Macmaster, député de Gengarry, M. Labrosse, député de Prescott, M. Curran, député de Montréal Centre, M. Gaudet, député de Nicolet, M. Jos. Tassé, M. P., M. A. Olivier, P. H. Chabot, Chas Desjardins, O. Durocher, W. O. MacKay, A. Foisy, J. B. C. Dunn, N. A. Savard, A. Adam et un grand nombre d'autres citoyens d'Ottawa.

Vers les 8½ heures, M. McDonell ouvrit l'assemblée et l'on procéda aux affaires de routine, à l'élection des nouveaux membres, etc.

M. le président dit alors qu'il est heureux de voir dans la salle plusieurs honorables membres de la Chambre des Communes, qui ont bien voulu se rendre à l'invitation du Cercle Lafontaine. Il est persuadé que toute l'assemblée leur donnera une sympathique attention.

L'HON. M. ROYAL

L'honorable M. Royal, député de Provancher, est alors introduit. Il félicite chaleureusement les membres du Cercle du bon choix qu'ils ont fait en prenant pour patron l'un de nos plus grands hommes d'Etat. Il fit une courte mais savante esquisse de la carrière politique de sir Louis Hypolite Lafontaine, appuyant sur les faits les plus marquants de la vie de ce grand homme; l'orateur parla de son alliance avec Baldwin, des grandes mesures politiques passées sous leur administration et enfin de son retour à la vie privée, alors qu'il était âgé seulement de 43 ans. L'honorable monsieur fit allusion aux dignes successeurs de sir Hypolyte, sir George Etienne Cartier et sir Hector Langevin, qui ont continué sa politique jusqu'à nos jours. Après avoir parlé de l'éclosion du parti libéral avec M. L. J. Papi-neau pour chef et L'Avenir pour seul organe, l'orateur termina en félicitant les membres du Cercle de l'esprit de modération dont ils ont donné les premiers l'exemple en passant leurs résolutions du mois de décembre dernier sur la question Riel.

M. CURRAN

M. Curran, M. P. pour Montréal Centre, dit en substance que les Canadiens français devaient être fiers d'avoir de grands hommes d'Etat. Partout où l'élément canadien est représenté, des hommes éminents sont à sa tête. Au Manitoba, c'est l'honorable M. Roy, qui non-seulement est le digne représentant des Canadiens-français, mais encore des Métis et qui occupe l'une des places les plus importantes dans cette province. Dans la province d'Ontario, ici vous avez votre jeune et éminent M. Tassé qui s'est dévoué pour vos intérêts et qui a tant contribué à l'union et à l'influence de ses compatriotes dans cette province. Il possède deux armes puissantes pour vous faire respecter : la plume et la parole.

Dans un moment où l'effervescence était à son comble, alors que la situation était menaçante pour les Canadiens, deux hommes se sont rencontrés et se sont donné la main, sir John A. Macdonald et sir George Etienne Cartier. Ces deux hommes d'Etat éminents ont pris les moyens de faire respecter les droits de l'un ou pour laquelle ils avaient tant travaillé, et qui étaient les droits des catholiques et de tous les Canadiens français.

L'orateur parle de la grande victoire de G. and T. on et dit qu'il n'aurait pas travaillé contre l'établissement de ce chemin de fer, de cette grande entreprise; toujours et en toutes occasions, ces gens, qui crient sur tous les toits qu'ils sont patriotes et qu'ils désirent le plus grand bien être du peuple, ont travaillé de toutes leurs forces contre tout ce qui pouvait amener la prospérité du pays, même contre la politique nationale qui a fait tant de bien à notre population. Qu'ont fait les chefs libéraux lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir? Ils ont abandonné lâchement le peuple et se sont casés, après avoir fait preuve de la plus grande incapacité; au lieu des industries florissantes d'aujourd'hui, ils ont fait régner la pauvreté et le misère. En 1878, cependant, le peuple indigné, s'est révolté pour ainsi dire et a balayé ces hommes du pouvoir pour confier de nouveau au parti actuel la gouverne des affaires publiques qu'il a administrées si efficacement et avec tant de succès pour notre pays. L'orateur parle de la mort de sir George Etienne Cartier, survenue sur une terre étrangère, et dit que les libéraux voudraient aujourd'hui comme dans ces temps que le peuple foulat aux pieds sir Hector Langevin, sir A. P. Caron, et ce grand tribun qui

s'est fait admirer par ses talents oratoires jusqu'en Europe, l'honorable M. Chapleau.

M. Curran termina en disant qu'il est toujours heureux de rencontrer des Canadiens français, parce qu'ils ont des sentiments nobles et qu'ils aiment à conserver les qualités de leurs ancêtres.

M. TASSÉ

M. Tassé est ensuite appelé par M. le président. Son apparition à la tribune est saluée par des applaudissements répétés. Voici une courte analyse de ses remarques :

Une idée particulière a présidé aux invitations de ce soir. Nous qui sommes les représentants d'une minorité, nous avons voulu entendre, ce soir, des représentants d'autres minorités importantes. C'est ainsi que vous venez d'applaudir le chef des Français du Nord-Ouest, l'honorable M. Royal, puis un représentant aussi habile qu'éloquent de la minorité irlandaise, M. Curran, député de Montréal Centre. Il est vrai que ce dernier est presque français. Le Collège d'Ottawa est fier de le compter parmi ses élèves, et je ne puis oublier que M. Curran nous a fait le plaisir de prononcer en français son premier discours à la Chambre des Communes. L'honorable M. Landry, le chef des Acadiens, nos frères des Provinces Maritimes, devait aussi figurer au programme, mais une indisposition l'empêcha de nous adresser la parole ce soir.

Les orateurs précédents nous ont exposé les raisons principales qui doivent vous engager à rester ce que vous avez toujours été, de bons et francs conservateurs. Oui, nous avons mille fois raison d'être fiers des fondateurs de notre parti, les Lafontaine, les Cartier, les Morin et les Taché—qui nous ont laissés de si belles traditions. Eux aussi ont été traités de lâches, de renégats, d'apostats, par des gens de l'école même qui dénoncent aujourd'hui nos chefs. Mais l'avenir les a vengés et a entouré leurs noms d'une auréole immortelle. Il en sera de même pour leurs successeurs.

Je partage avec nos chefs l'honneur d'être qualifiés de traître à notre race par des gens qui sont ou indifférents à la cause nationale ou ses pires ennemis. Jusqu'au Free Press qui me reproche de ne pas être assez français! On sent que les élections approchent, et que les grils veulent faire fêche de tout bois. Quoique l'on écrive, les Canadiens-français d'Ontario savent que tout ou presque tout ce qu'ils ont obtenu, ils le doivent aux conservateurs. On me reproche de n'avoir pas encore réussi à faire nommer un sénateur français, mais on ne dit pas que j'ai obtenu la place de maître de poste—place qui donne \$2,200 par an—pour un Canadien français. Quant à un sénateur français, je suis persuadé que nous en aurons un avant longtemps. C'est sir John qui a le premier rendu justice aux Acadiens en leur donnant un sénateur, M. Poirier, c'est aussi lui qui nommera le premier sénateur pour Ontario. (Appl.)

Quand bien même toutes les autres villes abandonneraient le parti conservateur, et nous ne sommes aucunement menacés d'un pareil résultat, la ville d'Ottawa devrait lui rester fidèle. C'est aux conservateurs que la ville doit être la Capitale, ce qui nous a valu une dépense d'environ \$5,000,000 en frais de construction d'édifices publics, et ce qui représente une dépense à notre bénéfice de plus de \$2,000,000 par an. Vous savez que tout dernièrement encore nous avons réussi à régler d'une façon satisfaisante toutes les réclama-tions de la ville contre le gouvernement.

C'est aux conservateurs que nous devons d'avoir deux députés à la Chambre des Communes, tandis que nous n'en avons qu'un seul à Toronto. Le gouvernement Mowat est notre ennemi systématique.

Le Dr Saint-Jean lui-même a été obligé de le combattre en 1871. Ce n'est-il resté logique! Il demande aujourd'hui la place de régistrator. On ne parait pas pressé de la lui accorder, il est vrai que M. Rocque lui fait concurrence puis qu'il veut se sacrifier pour son pays en devenant, si possible, shérif de l'Original.

C'est aux conservateurs que nous devons le prompt achèvement de l'acifique et la grande politique d'aides aux chemins de fer qui ont imprimé un élan si puissant à la prospérité. Grâce à la grande route du Pacifique, les Canadiens ont pu se rendre facilement au Nord-Ouest et exploiter ses vastes territoires; ils y émigrent cette année par centaines.

C'est aux conservateurs que nous devons l'adoption de la politique nationale qui nous a permis de mettre terme aux jours de deuil, de misère, de détresse dont nous avons été témoins sous l'administration Mackenzie.

Le parti libéral voudrait bien renverser la politique nationale. Il nous en a donné la preuve en votant l'autre jour pour la suppression des droits sur la farine et le charbon. On ne saurait

prétendre que ces droits pèsent sur le peuple, car jamais la farine et le charbon n'ont été à aussi bon marché.

C'est aux conservateurs que tout homme qui possède un pouce de terre ou qui gagne un salaire honnête—une piastre par jour—devra de pouvoir voter aux prochaines élections. Cette fois, vous ne craignez plus que les cotiseurs estiment votre propriété trop bas. La loi vous protège! Quant aux libéraux, ils voulaient enlever le droit de vote à tous les employés du gouvernement. Mais heureusement que les conservateurs ont empêché cet acte d'ostracisme politique.

On vint ici requérir la présence de M. Tassé à la Chambre des Communes.

M. Tassé dit qu'il regrette d'être obligé de s'absenter, mais que son absence pourra être profitable à ses compatriotes, car on agit à la Chambre actuellement une question très importante, celle de voter \$361,000 pour le chemin de fer de colonisation du curé Labelle, chemin de fer qui doit ouvrir tout le nord de la vallée de l'Ottawa.

Par le seul fait de ce crédit considérable, vous voyez, a dit M. Tassé, que sir John Macdonald n'est pas l'ennemi des Canadiens ainsi que le prétendent les libéraux, car ce chemin de fer est destiné à profiter presque exclusivement à nos compatriotes.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements, et M. Tassé termine en disant qu'il laisse les membres du Cercle Lafontaine en bonne compagnie, M. Mackintosh et M. McMaster entrant au moment même dans la salle.

M. MACMASTER

Le jeune député de Gengarry, dit qu'il regrette de ne pouvoir parler en français mais qu'il ne peut refuser la cordiale invitation qu'on venait de lui faire. Il eut un coup-d'oeil sur cette salle, ajoute l'orateur, je me demande si je ne suis pas Canadien comme vous; je viens d'apercevoir le représentant des Irlandais, M. Curran, et j'ai à côté de moi M. le président du Cercle, M. McDonell, qui, s'il n'est pas directement écossais, en est du moins un descendant, donc, je suis ici chez moi; j'étais sûr d'en trouver quelque'un ici, ces Ecossais sont semblables aux juifs; il y en a partout. M. McMaster remercia cordialement le Cercle de sa gracieuse invitation, et termina en proposant que M. Mackintosh lui succède.

M. MACKINTOSH

Ce n'est pas la première fois que vous me voyez sur une estrade pour vous parler politique. Probablement qu'avant longtemps j'aurai encore besoin de votre concours, non seulement pour me supporter mais pour appuyer et appuyer la grande et belle administration qui a pour chef sir J. A. Macd mald et qui compte une phalange d'hommes tels que sir H. L. Langevin, sir A. P. Caron, l'honorable J. A. Chapleau et tant d'autres. Je n'ai jamais fait de distinction de nationalité, et ceux qui viennent de France comme ceux qui viennent d'Écosse sont tout aussi sympathiques, ils sont tous égaux à mes yeux dans la contrée que nous habitons. J'ai entrepris de construire un chemin de fer, ajouta-t-il, ce n'est pas mince tâche; j'y ai déjà plusieurs années que j'y travaille activement et j'ai l'espoir qu'avant longtemps vous entendrez le sifflet des locomotives. Ces dernières paroles sont couvertes par des applaudissements.

L'orateur dénonça ensuite le Free Press qui ne perd jamais une occasion de lui dire des injures et dit que ces insultes ne lui font ni chaud ni froid du moment qu'il est sûr des sympathies de la masse des électeurs bien pensants de la Capitale qui ne s'occupent pas plus que lui des dires mensongers de la feuille libérale. Je suis encore prêt, comme par le passé, à travailler pour vos plus chers intérêts avec mon éminent collègue M. Tassé. Je vous remercie de votre bienveillante attention et de l'honneur que vous m'avez fait en m'invitant à vous adresser la parole à cette belle et grande assemblée dont le nombre prouve plus que jamais que les conservateurs sont tous amis, n'ont pas de haines, et qu'ils sont fiers de suivre les traces du grand homme, qu'ils ont pris pour patron de ce Cercle.

Il est alors proposé par M. McKay, secondé par M. Giasson, que cette assemblée vote des remerciements aux messieurs qui ont bien voulu adresser la parole, et l'assemblée a un si haut degré les membres du Cercle.

Cette proposition est accueillie par des acclamations enthousiastes. L'ajournement est alors proposé par M. J. Dufosse, secondé par M. Foisy.

Cette assemblée a été en tout point un véritable succès, et nous offrons nos sincères félicitations aux membres du Cercle Lafontaine à ce sujet. Ce Cercle fait de grands progrès et est digne du nom qu'il

arbore si fièrement sur sa bannière, du nom qui nous rappelle le fondateur du grand et beau parti conservateur : sir Louis Hypolite Lafontaine.

**LEGISLATURE DE QUEBEC**

**ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE**

QUÉBEC, 27.  
 La séance est ouverte à 3 heures.

Le comité des bills privés rapporte, avec des amendements, le bill concernant la municipalité de Sainte-Catharine. L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre concoure dans le rapport du comité général sur les résolutions concernant l'emploi des subventions accordées par le parlement fédéral en faveur des chemins de fer de cette province.

L'honorable M. MARCHAND propose comme amendement : " Attendu que ces subventions ont été accordées à la condition que la province de Québec ne toucherait que les intérêts sur la somme votée par le parlement fédéral, et attendu que cette condition a été imposée à la demande des membres du gouvernement provincial, cette Chambre, tout en désirant que ces subventions soient payées à la province, est d'opinion que la chose ne peut se faire sans qu'une loi à cet effet soit adoptée par le parlement fédéral et que la conduite des membres du gouvernement provincial dans cette circonstance empêche que les dites subventions soient affectées à l'extinction de la dette provinciale. " Cet amendement est rejeté, sans qu'il s'ensuive aucun débat, par un vote de 37 contre 14. 5.

L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comité afin de prendre en considération des résolutions concernant les droits à être imposés sur les licences pour la vente des liqueurs spiritueuses pour les fins de la médecine, du culte et de la mécanique, par les pharmaciens et autres personnes, dans les comtés où la loi Société est en vigueur. Une discussion s'engage à ce sujet entre le trésorier provincial et MM. Gagnon, Flynn, Mercier et Picard, et finalement il est décidé que les droits qui seront payés dans les villes, par les pharmaciens et autres personnes, seront de \$30 et de \$25 dans les paroisses ou townships.

L'honorable M. ROBERTSON propose que la Chambre se forme en comité des subsides. M. BOYER propose un autre vote de confiance au sujet de l'achat des livres pour la bibliothèque du parlement par M. C. A. Dausereah. Cette proposition soulève un débat animé.

M. McSHANE se prononce en faveur de l'amendement. A six heures, la séance est suspendue.

**SEANCE DU SOIR**

Plusieurs bills privés sont pris en considération, puis la discussion se continue sur l'amendement proposé par M. Boyer. MM. Flynn, Faradis, Mercier et Asselin prennent part au débat. A une heure et demie, la question étant mise aux voix, l'amendement est rejeté sur la division suivante : Pro, 16 ; contre, 38. Et la séance est levée.

**-Royal Studio-**  
**SALLES D'ART**  
 98 Rue Wellington

Photographies Cabinet, \$2.00 la douzaine, et elles sont réellement bonnes.

Voyez nos Photographies de raquetteurs

Toutes sortes de Photographies exécutées à des Prix qui conviennent à tous.

**VUES**

De toutes les parties du Canada.

Cadres, Albums, Statues, Ouvrages Japonais.

**ABAT-JOUR**

De fantaisie, faits à ordre, au plus court délai.

Venez voir nos Curiosités Mécaniques.

**Royal Studio.**

Vis-à-vis les édifices du Parlement.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC Comté et District d'Ottawa

**COUR DE CIRCUIT**

dans et pour le Comté d'Ottawa, dans la Cité de Hull

Amable Bélisle, marchand de voitures, de la paroisse de St. Anré-Avelin, dans les Comtés et District d'Ottawa, susdits

vs Demandeur

Elle Séglin voyageur journalier, ci-devant du Township de Ripon, Comté de District d'Ottawa et de la Province de Québec où il n'a point de domicile.

Defendeur

Il est ordonné au Défendeur susdit de comparaitre dans le délai de deux mois de cette date.

CHS. LEUC

Greffier de la dite Cour de Circuit Hull 27 Mai 1886

**Thomas Leblanc,**

**TAILLEUR**

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Tous les commandements exécutés avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Bardes fines une spécialité.

**FEUILLETON**

**MONSIEUR LECOQ**

**L'HONNETÉ DU NOM**

Son mari fut son Dieu, elle vécut en lui et par lui, et jamais elle n'eut une pensée qui ne lui appartint.

Les quelques heures qu'il dérobaient pour elle à ses labours opiniâtres étaient ses heures de fête. Et lorsque le soir, à la veillée, ils étaient assis chacun d'un côté de la cheminée de leur modeste salon, avec leur fils Maurice, jouant entre eux, sur le tapis, il leur paraissait qu'ils n'avaient rien à souhaiter ici-bas.

Les événements de la fin de l'Empire les surprisrent en plein bonheur. Les surprisrent...mon. Il y avait longtemps déjà que M. d'Escorval sentait chanceler le prodigieux édifice du génie dont il avait fait son idole.

Certes, il ressentit un cruel chagrin de la chute, mais il fut navré surtout de l'indigne spectacle des trahisons et des lâchetés qui la suivirent. Il fut épouvanté et écœuré, quand il vit la levée en masse de toutes les cupidités se précipitant à la curée.

Dans ces dispositions, l'isolement de l'exil devait lui paraître un bienfait...

—Sans compter, disait-il à la baronne, que nous serons vite oubliés ici.

Ce n'était pas tout à fait ce qu'il pensait. Mais, de son côté, sa noble femme gardait un visage tranquille alors qu'elle tremblait pour la sécurité des siens.

Ce premier dimanche d'août, cependant, M. d'Escorval et sa femme étaient plus tristes que de coutume. Le même pressentiment vague d'un malheur terrible et prochain leur serrait le cœur.

A l'heure même où Lacheneur se présentait chez l'abbé Midon, ils étaient accoudés à la terrasse de leur maison, et ils exploiraient d'un œil inquiet les deux routes qui conduisent d'Escorval au château et au village de Sairmeuse.

Prévenu, le matin même, par ses amis de Montaignac de l'arrivée du duc, le baron avait envoyé son fils avertir M. Lacheneur.

Il lui avait recommandé d'être le moins longtemps possible... ce malgré cela, les heures s'écoulaient et Maurice ne reparaisait pas.

—Pourvu, pensaient-ils chacun à part soi, qu'il ne lui soit rien arrivé! ...

Non, il ne lui était rien arrivé. Seulement un mot de Mlle Lacheneur avait suffi pour lui faire oublier sa déférence accoutumée aux volontés paternelles.

—Ce soir, lui avait-elle dit, je connaîtrai vraiment votre cœur! ...

Qu'est-ce que cela signifiait?... Douterait-elle donc de lui? ...

Torturé par les plus douloureuses anxiétés, le pauvre garçon n'avait pu se résoudre à s'éloigner sans une explication, et il avait rôdé autour du château de Sairmeuse, espérant que Marie-Anne reparaitrait.

Elle reparut, en effet, mais au bras de son père.

Le jeune d'Escorval les suivit de loin, et bientôt il les vit entrer au presbytère. Qu'y allaient-ils faire? Il savait que le duc et son fils s'y trouvaient.

Le temps qu'ils y restèrent, et qu'il attendit sur la place lui parut plus long qu'un siècle.

Ils sortirent, cependant, et il savança pour les aborder, quand il fut prévenu par Martinal dont il entendit les promesses. Maurice ne connaissait rien de la vie, son innocence était, autant dire, celle d'un enfant, mais il ne pouvait se méprendre aux intentions qui dictaient la démarche du marquis de Sairmeuse.

A cette pensée que le caprice d'un libertin osait s'arrêter sur cette jeune fille si belle et si pure, qu'il aimait de toutes les forces de son âme, dont il avait juré qu'il ferait sa femme, tout son sang afflua à son cerveau.